



L'AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL (EU-OSHA)

cherche à recruter UN SENIOR COMMUNICATIONS OFFICER

Venez rejoindre l'EU-OSHA - une agence dynamique de l'Union européenne basée dans la ville très vivable de **Bilbao**, en Espagne! Nous sommes une équipe de 65 membres du personnel dédiée à la promotion de lieux de travail sûrs, sains et productifs grâce à des informations techniques, scientifiques et économiques qui soutiennent l'élaboration de politiques et la prévention des risques en milieu de travail.

Êtes-vous un coéquipier positif, flexible et enthousiaste avec une passion pour transformer l'informationtechnique en histoires convaincantes qui engagent le public? Avez-vous la volonté de diffuser du matériel pour un impact maximal? Avez-vous de l'expérience dans la création de contenu sur plusieurs formats adaptés aux canaux various? Si oui, vous pourriez être juste la personne que nous recherchons! Nous avons une¹ opportunité de contrat de trois ans renouvelable à long terme pour le bon candidat.

Dans notre environnement multiculturel dynamique et respectueux, nous favorisons l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et proposons des formules de travail flexibles telles que le travail à temps partiel, les horaires flexibles et le télétravail, le tout dans un environnement hautement numérisé.

En adhérant à l'EU-OSHA, en plus de recevoir un **salaire attractif**, vous seriez couvert <u>par l'assurance</u> <u>maladie commune de l'UE</u> et contribueriez <u>au régime de pension de l'UE</u>. Pour de plus amples informations sur nos activités, veuillez consulter <u>le site http://osha.europa.eu</u> et pour de plus amples informations sur les conditions contractuelles et de travail, veuillez consulter <u>la section 6</u> du présent avis de vacance.

Si vous remplissez tous les critères d'éligibilité (section 3), avez le profil que nous recherchons et souhaitez rejoindre l'équipe de l'EU-OSHA, envoyez-nous **votre candidature au plus tard le vendredi** 14 mars 2025 à 13h00, heure de Bilbao!

EUOSHA/CA/25/02 - Senior Communications Officer (FGIV)²

1 CADRE D'EMPLOI

Le Senior Communications Officer fait partie de la petite équipe (3 membres du personnel) et dynamique des campagnes au sein de l'unité Communication et promotion (CPU), composée de 18 membres du personnel.

La CPU présente l'Agence à ses publics. Elle veille à ce que les résultats de la recherche sur la SST (sécurité et santé au travail), les documents d'orientation et les outils produits par l'Agence atteignent leurs publics cibles de manière à maximiser leur impact, contribuant ainsi à la mission de l'Agence. La CPU est également responsable de la gestion des campagnes, des événements, des sites web, des

c/Santiago de Compostela 12 · 48003 Bilbao · Spain Tel. +34 94 479 4360 · Fax +34 94 479 4383 information@osha.europa.eu · http://osha.europa.eu

¹ Il peut être renouvelé pour une période de cinq ans. Tout renouvellement ultérieur serait pour une durée indéterminée.

² Ce document – préparé à l'origine en anglais – peut être traduit par machine dans d'autres langues de l'UE. Dans ce cas, la version originale en anglais prévaudra à toutes fins.





publications, de la presse, des activités éditoriales et des médias sociaux de l'Agence. Ces activités de sensibilisation comprennent les campagnes «Lieux de travail sains», largement reconnues. Le CPU est également responsable des TIC pour l'Agence.

Sous la supervision d'un Senior Communications Manager et relevant du chef d'unité, le **Senior Communications Officer** se consacre à soutenir notre campagne «Lieux de travail sains» en développant des contenus de communication percutants et en assurant la liaison avec les médias et d'autres partenaires afin d'optimiser la sensibilisation et l'impact.

2 PROFIL D'EMPLOI

Le Senior Communications Officer aura les principales fonctions suivantes:

Fonctions spécifiques

- produire des contenus de communication de haute qualité, dans des formats textuels et multimédias, adaptés à divers publics et adaptés à différents canaux et plateformes;
- Contribuer activement à l'élaboration et à la réalisation de campagnes;
- Gérer les demandes des médias et les processus de surveillance des médias;
- Fournir des conseils et un soutien aux partenaires et aux parties prenantes, en assurant une communication et une collaboration efficaces;
- Coordonner la production de contenu au sein de l'Agence;
- Superviser et contribuer à l'organisation d'événements et de réunions dans un ou plusieurs domaines d'expertise.
- Gérer la production de rapports sur les activités des partenaires et les évaluations des campagnes.

Droits génériques

- élaborer et mettre en œuvre des plans de communication complets, en dirigeant la conception et l'exécution des processus/projets connexes;
- Établir des relations avec les médias et d'autres partenaires;
- Collaborer avec les équipes internes pour recueillir des informations pertinentes et s'assurer que les documents et les messages sont clairs, précis et percutants;
- traduire les besoins en services en spécifications techniques précises pour les contrats-cadres dans leur(s) propre(s) domaine(s) d'expertise; veiller à la bonne mise en œuvre des contratscadres et effectuer les transactions financières y afférentes;
- Exécuter toute autre activité pertinente assignée par le Senior Communications Manager ou le chef d'unité.

3 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être considérés comme éligibles à cette procédure de sélection, les candidats <u>doivent remplir toutes les</u> conditions suivantes:

Conditions générales

Les candidats doivent:

- être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne, d'Islande, de Norvège ou du Liechtenstein (parties à l'accord EEE);
- ont rempli toutes les obligations qui leur sont imposées par les lois applicables en matière de service militaire;





- produire les références de moralité appropriées quant à leur aptitude à l'exercice de leurs fonctions³;
- être physiquement apte à exercer les fonctions.

Éducation

Les candidats doivent avoir un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires d'au moins trois ans sanctionné par un diplôme.

Seuls les diplômes délivrés dans les États membres⁴ de l'UE ou faisant l'objet de certificats d'équivalence délivrés par les autorités desdits États membres seront pris en considération.

Connaissance des langues

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie⁵ d'une des langues officielles de l'UE et une connaissance satisfaisante d'une autre langue⁶ de l'UE dans la mesure nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

Recommandation importante

Veuillez noter que seuls les candidats qui répondent à tous les critères d'admissibilité énumérés cidessus seront pris en considération pour le processus de sélection. Nous demandons aux **personnes qui ne répondent pas à ces critères de s'abstenir de soumettre une demande,** car cela ne fera pas avancer leur candidature. Les candidats concernés **ne seront pas invités à des entretiens ou à des épreuves écrites.**

Nous apprécions votre compréhension et votre coopération pour faire en sorte que seuls les candidats éligibles postulent.»

4 CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les candidats au moyen de leur candidature, 7 d'un entretien et d'une ou de plusieurs épreuves écrites.

4.1. Essentiel

Les candidates doivent avoir:

Expérience et compétences professionnelles

- Au moins trois ans d'expérience professionnelle à la suite de l'obtention du diplôme requis⁸ correspondant aux fonctions du profil de poste (section 2 ci-dessus), notamment dans les domaines suivants:
 - le travail éditorial et la création de contenu dans différents formats,
 - gérer les relations avec les médias,
 - l'engagement des partenaires et des parties prenantes,

³ Avant d'être nommé, un extraitde casier judiciaire est nécessaire.

⁴ Les diplômes obtenus au Royaume-Uni avant le 31 janvier 2020 sont automatiquement reconnus et ne font donc pas l'objet de certificats d'équivalence.

⁵ Équivalent au niveau C1 dans toutes les dimensions définies dans le cadre européen de référence pour les langues.

⁶ Équivalent au niveau B2 dans toutes les dimensions définies dans le cadre européen de référence pour les langues.

⁷ La motivation (ou d'autres informations) que les candidats écrivent dans leur candidature dans la section «Informations supplémentaires» n'est pas prise en considération ni évaluée lors de la présélection des candidatures.

⁸Seules les activités professionnelles rémunérées dûment documentées sont prises en compte.





- expérience avérée du travail avec des campagnes de communication;
- de très bonnes compétences en matière d'outils numériques (en particulier Office 365) et une capacité d'adaptation aux différents outils et logiciels;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite en anglais (C1)⁹.

Compétences comportementales

- Une grande attention aux détails et à la précision;
- Forte capacité d'auto-organisation, fournissant des résultats de qualité d'une manière axée sur le service;
- Excellentes compétences en travail d'équipe, valorisant la diversité;
- Capacité d'établir des partenariats productifs avec des partenaires et des intervenants.

4.2. Avantageux

Le non-respect d'un ou de plusieurs de ces critères avantageux n'entraînera pas l'exclusion du candidat de la procédure de sélection, mais peut affecter ses chances d'être invité à un entretien et à une ou plusieurs épreuves écrites.

- Connaissance de la gestion du contenu du site Web;
- Connaissance des pratiques des médias sociaux;
- Expérience dans la conception graphique et la narration visuelle;
- Expérience dans la promotion de l'innovation dans les méthodes et les technologies de communication;
- Connaissance des institutions de l'UE ou des politiques et pratiques de l'administration publique.

5 PROCÉDURE DE SÉLECTION

Un comité de sélection est nommé pour cette procédure de sélection. La composition est la suivante: Nadège Perrine, Heike Klempa, Jan Ole Voss.

Les travaux du comité de sélection et ses délibérations sont confidentiels. Les candidats ne doivent pas établir de contact direct ou indirect avec eux ni demander à quiconque de le faire en leur nom. Toute violation de cette règle constitue un motif d'exclusion de la procédure de sélection.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées par courrier électronique uniquement à <u>l'adresse recruitment@osha.europa.eu</u>, en mentionnant la référence de la procédure (EUOSHA/CA/25/02).

La procédure de sélection se déroulera en trois phases.

Phase 1 – Examen des demandes¹⁰

Le comité de sélection évaluera les informations¹¹ fournies dans les candidatures au regard des critères de sélection décrits dans les sections «Expérience et compétences professionnelles» et «Avantageux» de la section 4. Les demandes qui répondent le mieux à ces critères feront ensuite l'objet d'un examen plus approfondi pour s'assurer qu'elles satisfont à tous les critères d'admissibilité énumérés à la section

⁹ Équivalent au niveau C1 dans toutes les dimensions définies dans le cadre européen de référence pour les langues.

¹⁰ À n'importe quelle phase de la procédure, les candidats peuvent être invités à fournir des informations ou des documents supplémentaires. Ils peuvent être disqualifiés si, à un stade quelconque de la procédure, il est établi que les informations contenues dans la demande sont inexactes ou incomplètes.

¹¹ La motivation (ou d'autres informations) que les candidats écrivent dans leur candidature dans la section «Informations supplémentaires» n'est pas prise en considération ni évaluée lors de la présélection des candidatures (phase 1).





3, avec l'appui de la section des RH. Tous les critères doivent être remplis avant la date limite de dépôt des candidatures. On s'attend à ce qu'environ six candidats passent à la phase 2. L'entretien et l'épreuve(s) écrite(s) sont provisoirement prévus vers la fin du mois d'avril 2025.

Les candidats peuvent vérifier le statut de leur candidature au moyen de l'outil de recrutement en ligne de l'EU-OSHA. Cette vérification peut généralement avoir lieu dans un délai d'un mois après la date provisoire susmentionnée.

Phase 2 – Entretiens et épreuve(s) écrite(s)

Le comité de sélection évaluera l'expérience professionnelle, les connaissances, les aptitudes et les compétences comportementales des candidats conformément à la section 4, ainsi que leur motivation.

L'entretien et l'épreuve(s) écrite(s), dont une partie sera anonymisée, se dérouleront en anglais et à distance.

Pour les candidats dont la langue maternelle ou la première langue est l'anglais, le niveau¹² de leur deuxième langue de l'UE[,] tel que déclaré dans leur candidature, sera testé par des moyens appropriés. La connaissance d'autres langues pertinentes, telle qu'indiquée par le candidat dans sa candidature, peut également être évaluée.

À l'issue de cette phase, le comité de sélection soumettra au directeur exécutif la liste des candidats ayant atteint au moins 70 % des points attribués aux compétences comportementales et à la motivation et au moins 70 % des points attribués à l'expérience, aux connaissances et aux compétences professionnelles.

Phase 3 - Offre d'emploi éventuelle

Compte tenu de la liste soumise par le comité de sélection, le directeur exécutif décidera du candidat le plus approprié pour une éventuelle offre d'emploi et/ou l'inclusion de candidats appropriés dans une liste de réserve, le cas échéant. Avant de le faire, il peut discuter plus avant avec un ou plusieurs candidats de leurs antécédents et de leur motivation.

Cette étape est prévue dans un délai d'un mois à compter de la date de l'entretien. La liste de réserve, le cas échéant, sera valable jusqu'au 31/12/2026 et pourra être prorogée. L'inscription sur la liste de réserve ne garantit pas une offre d'emploi.

Avant une éventuelle offre d'emploi, une vérification des références peut être organisée.

Lorsqu'un tel poste devient vacant ou doit être couvert, le directeur exécutif peut proposer un emploi à un candidat figurant sur la liste dont le profil correspond le mieux aux besoins de l'EU-OSHA à ce moment-là.

6 ENGAGEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le contrat d'engagement est conclu en vertu de l'article 3, point a), du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne¹³ (RAA) pour un contrat de longue durée de trois ans en tant qu'agent contractuel du groupe de fonctions IV, renouvelable une fois au maximum pour une durée déterminée (5 ans). Tout renouvellement ultérieur serait pour une durée indéterminée. Le titulaire du poste sera soumis à une période probatoire de 9 mois.

L'EU-OSHA ne sera liée à l'offre d'emploi que si le candidat retenu, avant la signature du contrat, a:

fourni tous les documents demandés prouvant, par exemple, leur éligibilité,

¹² Équivalent au niveau B2 dans toutes les dimensions définies dans le cadre européen de référence pour les langues.

¹³ Le texte intégral est disponible ici.





- ont subi l'examen médical obligatoire qui établit qu'ils satisfont au niveau d'aptitude physique nécessaire à l'exercice des fonctions concernées,
- a informé l'EU-OSHA de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et a été considéré comme n'ayant aucun intérêt personnel de nature à compromettre son indépendance ou tout autre conflit d'intérêts au moyen d'une forme spécifique.

Environnement de travail

Le poste est **basé à Bilbao** et les membres du personnel sont tenus de résider à Bilbao ou dans ses environs. Le titulaire du poste travaillera dans un environnement multiculturel où le dialogue permanent entre l'encadrement et le personnel, y compris les représentants du personnel, est considéré comme essentiel.

À l'EU-OSHA, nous promouvons des formules de travail flexibles et favorisons un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée pour notre personnel. Conformément aux règles applicables, le temps de travail standard est basé sur une semaine de travail de 40 heures en moyenne. Nous offrons le travail à temps partiel, des horaires de travail flexibles et le télétravail. Les employés peuvent télétravailler depuis Bilbao et ses environs jusqu'à 60 % de la semaine de travail. En outre, le télétravail depuis l'extérieur de Bilbao et ses environs est autorisé jusqu'à 10 jours par an.

Rémunération et autres avantages

La rémunération des membres du personnel se compose d'un **traitement de base** et d'éventuelles indemnités versées en euros, pondérés par le coefficient correcteur pour l'Espagne (actuellement 92,30 %).

Le personnel **peut avoir droit** à diverses **allocations** en fonction de sa situation personnelle, notamment l'indemnité d'étranger (4 % du traitement brut de base) ou l'indemnité de dépaysement (16 % du traitement brut de base) et les allocations familiales (telles que l'allocation de foyer, l'allocation pour enfant à charge, l'allocation préscolaire et l'allocation scolaire).

Le salaire des membres du personnel est soumis à un impôt communautaire prélevé à la source et est **exonéré de l'impôt national.** Le paquet salarial comprend les cotisations aux régimes de sécurité sociale et de retraite de l'UE.

À titre indicatif, le salaire mensuel net d'un agent contractuel du groupe de fonctions IV <u>de grade 13</u> (c'est-à-dire comptant jusqu'à 5 ans d'expérience professionnelle) est d'environ **3700 euros** pour un expatrié, célibataire, et **de 5500 euros pour un expatrié avec 2 enfants à l'école maternelle.**

À titre indicatif, le salaire mensuel net pour un agent contractuel du groupe de fonctions IV <u>de grade 14</u> (c'est-à-dire ayant plus de 5 ans et jusqu'à 17 ans d'expérience professionnelle) est d'environ **4200 euros** pour un expatrié, célibataire, et **de 6000 euros pour un expatrié avec 2 enfants à l'école maternelle.**

Dans certaines circonstances, en particulier lorsque le titulaire de poste est obligé de changer de lieu de résidence pour prendre un emploi, l'Agence peut également rembourser certains frais exposés, notamment les frais de déménagement.

À partir du premier jour, les membres du personnel sont couverts contre les risques de maladie et d'accident par l'intermédiaire du régime commun d'assurance maladie (RCAM) de l'UE. Le RCAM rembourse 80 à 85 % de la plupart des frais de santé et, en cas d'accident, il rembourse jusqu'à 100 %.

Les membres du personnel ont également la possibilité de percevoir une pension de l'UE après seulement 10 ans de travail pour une institution de l'UE. L'âge normal de la retraite est de 66 ans, mais on peut aussi prendre sa retraite dès 58 ans avec une déduction du montant de la pension.

Pour en savoir plus sur les avantages de travailler pour l'EU-OSHA, veuillez suivre ce lien.





7 PROCESSUS DE DEMANDE

Engagement en faveur de l'égalité des chances

L'EU-OSHA est un employeur soucieux de l'égalité des chances et encourage vivement les candidatures de tous les candidats qui remplissent les critères d'éligibilité et sont intéressés par le poste. L'EU-OSHA s'engage à répondre aux besoins des candidats et des candidats sélectionnés qui peuvent avoir des exigences particulières (par exemple, pour des raisons de handicap). L'EU-OSHA veille à ce que sa procédure de sélection n'entraîne aucune discrimination fondée sur le sexe, la couleur, les origines raciales, ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, la nationalité, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

En cas de handicap, veuillez en informer les ressources humaines à <u>l'adresse</u> recruitment@osha.europa.eu et indiquer les dispositions ou ajustements nécessaires en fonction de votre handicap, afin que l'EU-OSHA puisse assurer votre participation égale aux entretiens/tests.

Demande

Les candidats doivent soumettre leur <u>candidature via l'outil de recrutement électronique de l'Agence</u> [<u>ici</u>].

Les candidats doivent d'abord créer un compte dans l'outil eRecrutement, puis soumettre leur candidature.

La demande doit être introduite dans l'outil de recrutement électronique au plus tard le vendredi 14 mars 2025 à 13 heures, heure de Bilbao.

Il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour soumettre leur candidature. L'EU-OSHA n'est pas responsable des retards dans la soumission des demandes dus à des difficultés techniques ou à tout autre facteur pouvant survenir à la dernière minute.

Les candidats peuvent vérifier le statut de leur candidature dans l'outil de recrutement électronique et les principales étapes de la procédure de sélection sur le <u>site web</u>.

8 PROTECTION DES DONNÉES

L'EU-OSHA respecte la vie privée de ses candidats et traite leurs données à caractère personnel conformément au <u>règlement (UE) 2018/1725.</u> Pour de plus amples informations, veuillez cliquer <u>sur ce</u> lien.

9 RECOURS JURIDIQUES

Les candidats peuvent introduire une demande de réexamen ou une réclamation dans les délais fixés et comme indiqué dans le lien suivant.